



MAIRIE D'AGRIS
22, place du Bourg
16110 AGRIS

Casque Celte
4ème S. av. J.C.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 OCTOBRE 2024

Étaient présents :

Mmes HENCHOZ Sandrine, MOREL Corinne ,
MM BENITO Raymond, HAZEVIS Thierry, LOAËC Pierre, PIVETEAU Patrick, SARDIN
Philippe, ZANDVLIET Philippe

Excusée :

Pouvoirs : Mmes PÉRONNE Christine a donné pouvoir à MOREL Corinne
PAILLOT Blandine a donné pouvoir à BENITO Raymond

Absents : Mmes CAPPE Adeline, PORTIER Morgane
M. GOURSSAUD Dimitri

Secrétaire de séance : MOREL Corinne

Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 10

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures 30.

0- DEMANDE D'INTERVENTION

Lundi, par mail, les gérants du Petit Goulu ont demandé audience.
Ceux-ci informent les membres du conseil sur l'évolution de leur activité et leur
intégration au sein de la commune depuis l'ouverture en février dernier.

À 21 heures, Philippe ZANDVIET quitte la séance.

Nombre de présents : 7 Nombre de votants : 9

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 13 SEPTEMBRE 2024

Le compte-rendu de réunion du 13 septembre 2024 n'amène pas de remarque et celui-ci est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

FAVORABLE : 7	ABSTENTION : 0	DÉFAVORABLE : 0
---------------	----------------	-----------------

2-TRAVAUX ÉCOLE -ATD16 note d'opportunité

L'ATD16 est venue ce matin à la mairie pour présenter une note d'opportunité concernant le projet de rénovation de l'école.

Compte-rendu de la réunion :

En lien avec le diagnostic amiante réalisé début d'année 2024 et de l'activité de l'école, la commune souhaite avoir une aide à la décision quant à la mise en sécurité du bâtiment par rapport aux usagers, la rénovation énergétique avec traitement thermique et l'installation éventuelle de panneaux photovoltaïques.

Aux vues de la surface du bâtiment, des dispositions, bâtis et de l'usage actuel, les travaux pourraient être phasés suivant 3 tranches.

L'étude de consommation sera à approfondir avec une étude thermique définissant les consommations actuelles et projetées du bâtiment. Ce qui permettra de réaliser une estimation de production des panneaux solaires.

L'estimation des travaux est réalisée dans l'objectif d'une aide à la décision. Une faisabilité technique et financière sera à réaliser afin de définir plus précisément les besoins, les interventions envisagées et la mutualisation des études de maîtrise d'œuvre sur l'enveloppe globale.

Suite aux différents éléments présentés précédemment, la première étape de la suite de la démarche pourrait être la réalisation d'une étude thermique de l'existant avec une projection après travaux ainsi qu'une étude de structure afin d'appréhender la future performance énergétique du bâtiment et l'éventualité d'installation de panneaux en toiture.

FAVORABLE : 0	ABSTENTION : 0	DÉFAVORABLE : 0
---------------	----------------	-----------------

3- TARIFS SALLE DES FÊTES & REFUGE 2025

Le maire propose de reconduire les tarifs 2024 pour la location de la salle polyvalente et du gîte pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable pour pratiquer les tarifs ci-dessous pour l'année 2025.

- La Salle polyvalente

	Saison chaude	Saison froide (1er octobre/30 avril)
Habitants commune :	week-end 140 euros	week-end 155 euros
Hors commune :	week-end 225 euros	week-end 240 euros

Une caution de 300 € est demandée à la remise des clés. 30 € sont demandés pour la location optionnelle de la vaisselle.

Les associations communales bénéficient de 2 locations gratuites de la salle par an.

- Le gîte communal

10 € par jour et par personne. Le locataire devra s'acquitter, en sus, du coût de l'électricité utilisée. Un sous-compteur est installé à cet effet.

POUR : 9	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0
----------	----------------	------------

4-FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- Illumination du bourg : un devis sera demandé à ALLEZ
- Chocolats : cadeau au personnel communal, enseignantes et élèves renouvelé.

- Vœux du maire 2025 : la date retenue est le dimanche 19 janvier
- Sapins : besoin 2

POUR : 0	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0
----------	----------------	------------

5-DETR/DSIL 2024-chaufferie école

Le 19 septembre, nous sommes informés par la préfecture qu'une subvention de 48 930 € sur un montant de travaux de 163 100 € HT est accordée à la commune (30%).

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Partenaires financiers	Sollicitée ou acquise	Montant H.T.	Taux d'intervention
DETR/DSIL	acquise	43 503,00 €	30%
DEPARTEMENT	sollicité	43 503,00 €	30%
ADEME FONDS VERT	sollicité	29 002,00 €	20%
Sous-total		116 008,00 €	
AUTOFINANCEMENT		29 002,00 €	20%
Coût H.T.		145 010,00 €	

POUR : 0	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0
----------	----------------	------------

6-DEVIS

Un devis CONFORT ELEC 16 de 3 647,60 € est présenté pour le remplacement de la ventilation, des radiateurs, et du gestionnaire d'énergie dans le logement n°5 à La Côte.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis CONFORT ELEC 16 de 3 647,60 €.

POUR : 9	ABSTENTION : 0	CONTRE : 10
----------	----------------	-------------

7- INFORMATIONS

- RPI AGRIS-LA ROCHETTE

Enseignantes à Agris	Classe	Nombre d'élèves	Total
Marie- Ange KARIYA - directrice	TPS-PS-MS-GS 0-9-5-	14	
Mathilde CHABAN	GS-CP 14-15	29	43
Brigade			
Enseignantes à La Rochette			
Frédérique BRIE	CE1-CE2 14-12	26	
SUBERVILLE - directeur	CM1-CM2 8-13	21	47
			90

- Évolution des effectifs

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nbre d'élèves	105	98	95	88	91	95	99	97	90

- Ventilation des effectifs 2024-2025

Résidant à AGRIS (52,22%)	23	24		47
Résidant à LA ROCHETTE (35,56%)	16	16		32
Hors commune (12,22%)	4	7		11
Aunac/Montbr	1			
Coulgens		1		
La Rochef.	1	1		
Les Pins	1	1		
Rivières		2		
Rouzèdes	1			
Taponnat		1		
Val de Bonnie	0	1		
Total effectif	43	47		90

8- QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 21h45.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024